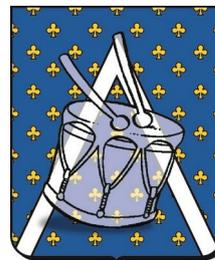


Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Décembre 2023 / N°186

Les permanences auront lieu :

- Le B-Bus : Pas de permanence en Décembre
- La DGFIP (Service des impôts de Brioude) : mercredi 20 Décembre 2023 de 9h à 12h, salle du premier étage de la mairie.

Annie ARPURT



Née le 10 janvier 1932 de Marie-Louise et Joseph CHASSIGNARD, aubergistes à Blesle, véritable enfant du pays, elle suit sa scolarité chez les sœurs à Blesle puis le collège Ste Thérèse à Brioude.

Suite au décès précoce de son père, elle reste travailler à

l'hôtel CHASSIGNARD avec son frère Raymond pour épauler sa maman.

En 1955, elle rencontre un jeune estivant parisien Pierre ARPURT, et ils se marient le 10 septembre 1957 en l'église St Pierre de Blesle. De cette union naîtront 4 enfants.

La vie professionnelle de son époux nécessite des changements de région ce qui lui permet de rencontrer de vrais amis grâce à sa gentillesse, sa bienveillance et son sens permanent de l'hospitalité. Cuisinière hors pair, elle savait recevoir et faire apprécier la bonne cuisine à toute sa famille, grands et petits...

Ses 11 petits enfants l'appréciaient, l'appelaient Mané et venaient volontiers en vacances dans la maison familiale St Julien.

Depuis 2018, ses 5 arrières petits enfants étaient ses rayons de soleil et lui permettaient de se maintenir après le décès de Pierre en 2019.

Elle est partie le 11 Octobre 2023 emportant avec elle le nom Chassignard dont elle était la dernière représentante

Jean Pierre, Catherine, Pascale, Agnès et leurs conjoints remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont soutenues lors des obsèques et pour toutes les belles compositions florales qui ont embelli sa dernière demeure.

PAROISSE. COLLECTE DE NOËL



La fin d'année est proche, pour la 13^{ème} année nous lançons notre collecte en faveur des plus démunis. Noël c'est le temps du partage et de la solidarité. Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don, denrées alimentaires, produits d'hygiène pendant tout le mois de décembre. A l'entrée de l'église

vous trouverez un carton où vous pourrez déposer vos dons.

Merci d'avance pour votre générosité. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes.

MARCHE DE NOËL



Marché de Noël : samedi 9 et dimanche 10 décembre au gymnase de Blesle

Samedi de 14 h à 19 h

Dimanche de 10 h à 17 h

Plus de 40 artisans, producteurs locaux

Pensez à vos cadeaux de Noël.

Possibilité de se restaurer sur place ou à emporter.

Food Truck "Aux Banquets" Samedi soir vers 19 h et dimanche midi.

LA VIE EST BLESLE

La Vie est Blesle a le plaisir de vous annoncer son ouverture pour la période de Noël, du 7 au 23 décembre. Marian et Linda proposeront une sélection de cadeaux, de vêtements et de décorations de table faites à la main pour les fêtes de fin d'année. Nous serons également présents au Marché de Noël de Blesle et nous avons hâte de vous y retrouver. Nous tenons également à remercier nos clients pour leur soutien au cours de cette 1^{ère} année.

DEBROUSSAILLAGE



Le mois dernier, certains d'entre vous ont dû apercevoir un drôle d'engin télécommandé derrière le cimetière et au bucheron. Il s'agit

d'une machine commandée à distance de l'entreprise BONY qui permet le débroussaillage des parcelles inaccessibles pour les autres engins motorisés. Elle peut travailler sur des pentes très importantes grâce à son engin à chenilles et permet un gain de temps sur des interventions manuelles compliquées lorsque la végétation est très dense notamment les ronces.

Le Tambour de Blesle

APEROS MUSIQUE



L'association des Apéros Musique s'est mis en ordre de marche pour élaborer son 21ème festival de musique. Après l'assemblée générale du 15 octobre rapportant l'excellence du 20ème anniversaire fêté en août dernier, la première réunion du Conseil d'Administration version 2024 a permis, entre autres, d'entériner les dates de l'édition 2024 : les 9, 10 et 11 août 2024. De bonnes vibrations ont jalonné cette

mise en route, avec notamment, de nouvelles recrues venues renforcer l'équipe organisatrice. C'est ainsi qu'une douzaine de nouveaux bénévoles œuvre dans les commissions « programmation », « bénévoles » et « communication », avec aux manettes de nouveaux responsables. Le traditionnel concours d'affiche est devenu au fil des ans un autre point incontournable sur la route du festival. Le temps passe vite car, pour 2024, l'association des Apéros Musique de Blesle organise son 13ème concours d'affiche ! Il a pour but la réalisation d'un visuel destiné à la communication de la 21ème édition du Festival des Apéros Musique de Blesle. L'équipe organisatrice souhaite évoluer et développer les Apéros Musique qualitativement, notamment dans les relations avec le territoire. Ainsi le concours d'affiche devient un maillon essentiel de ce processus. L'association espère nouer de nouvelles amitiés, établir de nouveaux partenariats grâce à ce concours. Avis aux amateurs ; collèges, lycées, écoles, association d'art, écoles de graphisme, EPADH ... et aux structures souhaitant participer en proposant une ou plusieurs œuvres ; n'hésitez pas à contacter l'association. Vous avez jusqu'au 29 février 2024 pour envoyer vos propositions toutes les infos sur : <https://aperos-musique-blesle.com/concours-daffiche> ; com@aperos-musique-blesle.com ou 07 88 09 58 64.

BOUTIQUE DE NOËL



Ouverture le 02 Décembre pour tout le mois d'une boutique de Noël au 10 place Edouard Onslow à Blesle (En face de la boulangerie). Cette boutique vous proposera des produits artisanaux pour les fêtes de fin d'année.

PERMANENCES

ADMIR : Bureau d'Espalem au dessus de la mairie ouvert du lundi au jeudi (8h à 16h30), port du masque obligatoire, secrétariat joignable tous les jours de 8h à 12h au : 07.67.05.07.88 **Service social**, vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercœur. **CCAS** : Le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 18h à 19h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale** : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15. **Ramassage des ordures ménagères** : Un lundi sur deux semaine paire. **Collecte des déchets recyclables** : Un mardi sur deux (semaine paire). **Horaires des messes de Décembre** : Dimanche 10 à 10h30 à l'église de Blesle. Dimanche 24 veillée de Noël à 18h à l'église de Blesle.

SICTOM

Un trésor à valoriser dans nos ordures ménagères !

Que dit la loi :

La Loi du 10 Février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGECE) prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 1er Janvier 2024 pour l'ensemble des producteurs : professionnels, collectivités, ménages... Chaque usager devra avoir une solution afin de trier ses déchets alimentaires à la source.

Que propose le S.I.C.T.O.M Issoire Brioude ?

Le compostage individuel :

Il s'adresse aux usagers résidant en maison pavillonnaire avec jardin.

Qu'est-ce que le compostage individuel ?

Les restes de repas sont compostés sur place avec les déchets de jardin. Le compost obtenu est ainsi réutilisé directement dans le jardin.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met à disposition gratuitement des habitants, un composteur individuel. Vous pouvez venir le retirer dans les locaux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE que vous pouvez contacter au 04 71 50 32 92 ou bien le commander via notre formulaire en ligne sur notre site internet. www.sictom-issoire-brioude.com et notre page Facebook !

Le compostage collectif :

Il s'adresse aux usagers n'ayant pas de jardin ou habitant en immeuble.

Qu'est-ce que le compostage collectif ?

Quel que soit le type d'habitat, chaque usager doit pouvoir composter ses biodéchets. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE BRIOUDE a ainsi installé près de 600 composteurs collectifs sur le territoire.

5 composteurs de quartier sont déjà en place sur votre commune et nous souhaitons poursuivre ce développement. A chaque nouvelle mise en place, les usagers souhaitant utiliser ces composteurs sont formés aux gestes du compostage. Une cellule contenant du broyat est à disposition des usagers afin d'apporter la matière sèche nécessaire à la bonne décomposition des éléments. Le compost obtenu est mis à disposition des habitants ou encore utilisé par les services techniques de la commune.

Sur la commune de BLESLE, c'est 20 tonnes annuelles de fermentescibles qui peuvent être traitées. Les biodéchets, une fois triés, sont valorisés de manière complètement naturelle. Par compostage, ils se transforment en un engrais particulièrement riche utilisable pour le jardinage.

Tonnages collectés par an sur la commune de BLESLE :



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr

Mairie : 04.71.76.20.75

mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Médecin : Dr Barbary : 04.71.76.23.14

Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Pompiers** : 18 ou 112

Cabinets d'infirmières : De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35,

Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22

Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **Samu** : 15

La Poste : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)

Office de Tourisme : 04.71.74.02.76